



Avant-propos

Ce guide, à l'attention des fonctionnaires des autorités belges, vise avant tout à suggérer des pistes pour revoir le contenu et la forme des formulaires et/ou procédures et adapter les réglementations compte tenu des principes de simplification énoncés dans diverses dispositions légales (collecte unique des données, numéro unique, suppression des copies conformes, promotion de la communication électronique).

Il explique en quoi consistent les principes de simplification et les outils mis en oeuvre pour les appliquer, mentionne la base légale de ces principes de simplification, donne quelques indications techniques et renvoie le lecteur, pour plus de détails, vers les sites des administrations compétentes. Celles-ci restent bien entendu les seules responsables en ce qui concerne leurs missions spécifiques.

Ce guide est mis à jour de manière régulière. Pour vous assurer que vous disposez bien de la dernière version, nous vous invitons à consulter le site de l'[ASA](#).

L'ASA est à votre écoute : si vous avez des propositions pour améliorer ou apporter des corrections à ce guide, n'hésitez pas à contacter [Jocelyne Julémont](#).

Administrations concernées

Ce guide s'adresse aux fonctionnaires travaillant à tous les niveaux de pouvoir en Belgique.

Néanmoins, certaines parties ne concernent, à l'heure actuelle, que les fonctionnaires fédéraux, comme, par exemple, celles relatives au Portail fédéral et aux guichets d'entreprises agréés.

Ce guide reprend, lorsque cela s'avère utile, certaines spécificités propres aux institutions publiques de sécurité sociale mais ne se prétend pas exhaustif dans ce domaine. La situation de celles-ci étant particulière, leur point de référence essentiel reste la [Banque-Carrefour de la Sécurité sociale](#).

Intérêt de ce guide

Notre Agence, qui a une compétence horizontale en matière de simplification administrative, recueille une grande quantité d'informations pratiques dans le cadre des différents projets soutenus ou suivis par elle.

Par ce guide, l'ASA met ces informations à votre disposition.

En résumé, ce guide présente les avantages suivants :

- En rassemblant l'information de base relative aux principes de simplification et aux outils mis en oeuvre pour les appliquer, il vous donne une vue d'ensemble et vous permet de gagner du temps.

- En y intégrant l'expérience de l'ASA, il complète l'information disponible partout ailleurs.
- Il offre une information multidisciplinaire intéressant aussi bien les gens du métier, les juristes que les informaticiens.
- Il offre une information actualisée dans les deux langues.
- Il se présente sous différents formats :
 - utilisé en format électronique, il permet d'accéder aux nombreux hyperliens.
 - utilisé en format papier, il permet une lecture plus aisée.
- Il permet de trouver l'information rapidement.
- Il permet de clarifier certains concepts.

Liens vers les autres niveaux de pouvoirs

Région wallonne

EASI-WAL, le Commissariat de la Région wallonne pour l'e-administration et la simplification, a édité différentes brochures à l'attention des fonctionnaires :

1. sur les services qu'Easi-wal propose
2. sur la façon de rédiger les formulaires
3. sur la simplification de la réglementation
4. sur les processus (optimiser les procédures administratives)

Ces brochures sont disponibles (uniquement en français) sous la rubrique « [Publications](#) » du site EASI-WAL.

Communauté française

La Communauté française travaille en collaboration avec la Région wallonne à la rédaction de brochures spécifiques.

Région flamande

La cellule « Wetsmatiging » de la Région flamande publie sur son site une série de brochures sur la meilleure réglementation et sur la manière de concevoir un formulaire.

Ces brochures sont disponibles (uniquement en néerlandais) dans les rubriques « Publicaties » et « Formulieren » du site <http://wetsmatiging.be>

Région de Bruxelles-Capitale et Communauté germanophone

A notre connaissance, la Région de Bruxelles-Capitale et la Communauté germanophone n'ont pas encore édité de guide sur la simplification et/ou la meilleure réglementation.